L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 2 DECEMBRE 1874. 43me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 2 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain dans le 3me District, dans l'intérieur par les rues des Champs Elysées, Peoatur, des Français et Chartres.

Par Hoffman, Marks & Co. au No 85, de la rue du Canal, gares forfaits.

Par Nash & Hodgson, sur la Levée, au pied de la rue Conti, sucres, Mélasse et Riz.

Par D. E. Morphy, rue Vieille-Levée, en face du bureau de Poste, quincaillerie, livres, bijoux, &c.

Par A. Gerard, aux écuries du Phoenix rue des Champs-Elysées, chevaux, mulets, charrettes, &c.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 38 de la rue de Chartres—habillements, chapeaux, literie.

Par Vincent & Co., dans leurs salles d'encan 54-56, soulers, et broderies

Sacre, rie, etc., à l'encan.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront au sur du riz, etc., aujourd'hui à midi, mauves du steamer Empire. Voyez l'annonce d'enfin.

SPECTACLES.

Mercredi, 2 déc. 1874.

ACADEMIE.—A midi et le soir, Humpty Dumpty avec la grande troupe de Fox.

VARIETES.—A midi et le soir, spectacle.

ST-CHARLES.—Falstaff.

Un cri d'alarme radical.

Le parti républicain s'connais de telles humilités pendant et après la guerre et a voté si ouvertement les droits de propriété garantis par la Constitution, qu'il est naturel qu'en présence du revirement opéré par les dernières élections, il se préoccupe des conséquences que pourra avoir le retour à l'observation des principes constitutionnels et au respect des droits individuels. Ce n'est donc pas dans les journaux démocrates que nous voyons soulever la question des revendications éventuelles de la part de ceux qui ont été dépouillés de leurs biens sans indemnité, c'est dans les journaux républicains eux-mêmes.

La *Tribune* de Chicago, citée plus bas, est redevenue, depuis qu'elle a passé dans les mains de M. Medill, un organe de l'administration. En soulevant cette question le journal radical se propose uniquement d'en faire un épouvantail pour le Nord et une arme offensive contre la démocratie. Il exagère donc à dessein la portée des réclamations possibles. Mais, en allant au devant de ces réclamations la *Tribune*, par cela même, reconnait qu'il y a un droit qui leur sert de base. Nous n'avons pas l'intention de discuter la question en ce moment, et c'est seulement comme indice des préoccupations de nos adversaires politiques que nous citons l'extrait suivant emprunté au *Messager d'Ouverture*:

"Les conséquences du revirement politique dont dont les élections nous ont donné la preuve ont été éclatant sympathie ont tout d'avoir cette entièrement apparu à l'économique. La *Tribune*, de Chicago, l'un des journaux les plus influents du Etats, vient de jeter sur cette question un coup d'œil qui n'a rien de rassurant. Sans admettre que la lutte relative à la dissolution de l'Union puisse être renouvelée, la *Tribune* croit que le parti démocratie tient autant que jamais à la vieille théorie des "States rights", qui constitue en réalité un caractère distinctif. Suivant cette théorie, les divers Etats sont indépendants et souverains, et le gouvernement général n'a d'autre autorité que celle d'une agence de ces Etats.

Si ceux qui ont souffert en conséquence de la guerre savaient de faire des réclamations, et ils n'y manqueront pas, la brigade démocratie veut qu'on les écoute et qu'on ait égard à leurs demandes. Il n'est d'abord la taxe de guerre sur le coton, la taxe qui, avec l'intérêt, s'élève maintenant à environ cent millions de dollars, et qui devra être remboursée. Mais cela n'est rien. Les habitants du Sud, en effet, devront pas à présenter un compte d'indemnités pour les pertes qu'ils ont subies, pour les esclaves affranchis, pour le bétail et les chevaux enlevés, les approvisionnements de tout genre saisis ou détruits, les bâtiments ruinés, et de compte élèvera certainement à plusieurs milliards de dollars. L'épouvantable énormité de cette somme n'arrêtera probablement pas un Congrès démocrate, et la *Tribune* de Chicago dit à ce sujet :

"Nous savons que quelques membres du parti républicain, particulièrement le sénateur Howe, du Wisconsin, ont cherché à renverser les barrières politiques qui opposent à toutes ces réclamations, et qui demande que l'on payât des indemnités pour les pertes éprouvées par les particuliers dans les Etats rebelles, en se fondant sur ce principe que le gouvernement d'une grande et puissante nation peut, en offrez de la libéralité à l'égard d'une population qui a tant souffert par suite d'une rébellion qu'elle croyait pouvoir réussir, ou bien qu'elle croyait pouvoir réussir. Nous ne sommes pas de ceux qui cherchera d'une manière indirecte à faire payer ces indemnités, qui s'élèveront peut-être à plusieurs milliards, parce qu'elles ne rentrent pas dans la juridiction de la *Court of Claims*. Sans songer dans de plus grands détails, nous croyons avec raison que le gouvernement d'une grande et puissante nation peut, en offrez de la libéralité à l'égard d'une population qui a tant souffert par suite d'une rébellion